



MINISTERE DE LA JEUNESSE
B.P. 1044 KIGALI

Réf. N° :

Annexe :

Objet : Cas de Monsieur MUKASA
GASHABIZI J.M. Vianney

Monsieur le Ministre de l'Education
Nationale
K I G A L I .-

Monsieur le Ministre,

Référence faite à votre lettre n° 09/03/5152
du 25 octobre 1979 dont l'objet est ci-dessus émarginé, j'ai l'honneur de porter
à votre connaissance que Monsieur MUKASA GASHABIZI nous a été envoyé par le Sous
Préfet de la Sous Préfecture de CYESHA en accord avec les responsables (inspec-
teurs) de cet agent.

Vous pourrez le voir au troisième paragraphe de la lettre n° 244/03.09.01/10 du
11 Avril 1978 émanant du S/Préfet et dont vous devez connaître la teneur puis-
que vous vous y êtes référé.

Croyant donc qu'il avait régulièrement quitté
l'enseignement nous l'avons accepté et formé pendant neuf mois aux techniques
d'encadrement de la Jeunesse à MURAMBI.

Ayant par ailleurs appris par l'intéressé que le secteur d'enseignement dont il
est originaire était "saturé" en enseignants (raison de son "flottement" avant
qu'il ne passe à l'encadrement de la Jeunesse), je voudrais vous demander de
bien vouloir laisser Monsieur MUKASA GASHABIZI à l'encadrement dont la Jeunesse
de la S/Préfecture de CYESHA a le plus grand besoin.

Colonel Aloys NSEKALIJE
Ministre de la Jeunesse
et des Sports.-

C.P.I. à :

- Monsieur le Ministre de l'Intérieur
K I G A L I .-
- Monsieur le Ministre de la Fonction
Publique et de l'Emploi
K I G A L I .-
- Monsieur le S/Préfet de la S/Préfecture
CYESHA - CYANGUGU.-
- Monsieur l'Inspecteur d'Arrondissement
C Y E S H A .-
- Monsieur MUKASA GASHABIZI
C Y E S H A .-

Attendez

Monsieur le Ministre de l'Education
Nationale
K I G A L I

Objet: Cas de Monsieur MUKASA
GASHABIZI J.M.Vianney

Monsieur le Ministre,

Référence faite à votre lettre n°09/03/
5152 du 25 octobre 1979 dont l'objet est ci-dessus émargé, j'ai
l'honneur de porter à votre connaissance que Monsieur MUKASA
GASHABIZI nous a été envoyé par le Sous Préfet de la Sous Préfecture
de CYESHA en accord ~~semble-t-il~~ avec les responsables (inspecteurs)
de cet agent.

Vous pourrez le voir au troisième paragraphe de la lettre n°244/
03.09.01/10 du 11 avril 1978 émanant du S/Préfet et dont vous
devez connaître la teneur puisque vous vous y êtes référé.

Croyant donc qu'il avait régulièrement
quitté l'enseignement nous l'avons accepté et formé pendant neuf
mois aux techniques d'encadrement de la Jeunesse à MURAMBI.

09/03/5152
Ayant par ailleurs appris par l'intéressé que le secteur d'ensei-
gnement *dont il est originaire était "salut" en enseignants*
(raison de son "flottement" avant qu'il ne passe à l'enca-
drement de la Jeunesse), *je* voudrais vous demander de bien vouloir
laisser Monsieur MUKASA GASHABIZI à l'encadrement *dont* de la Jeunesse de
la S/Préfecture de CYESHA a le plus grand besoin.

Colonel Aloys NSEKALIJE
Ministre de la Jeunesse
et des Sports.-

C.P.I.à:

- Monsieur le Ministre de l'Intérieur
K I G A L I
- Monsieur le Ministre de la Fonction
Publique et de l'Emploi
K I G A L I
- Monsieur le S/Préfet de la S/Préfecture
CYESHA - CYANGUGU
- Monsieur l'Inspecteur d'Arrondissement
CYESHA
- Monsieur MUKASA GASHABIZI
C Y E S H A

Kigali, le
N°

~~OK~~
3/12/79

OK
5.12.79

Monsieur le Ministre de l'Education
Nationale

Kigali

Objet : Cas de Monsieur MUKASA
Gashabizi J.H. Viauney

Monsieur le Ministre,

Référence faite à votre lettre n°
09/03/51 52 du 25 octobre 1979 dont l'objet est ci-dessus énoncé,
j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que Monsieur MUKASA
Gashabizi nous a été envoyé par le s/prefet de la s/prefecture CYESHA en
accord semble-t-il avec les responsables (inspecteurs) de cet ^{agent} ~~service~~.
Vous pourrez voir le voir au troisième paragraphe de la lettre
n° 244/03.09.01/10 du 11 avril 1978 émanant du s/prefet dont
vous devez connaître la teneur puisque vous vous y êtes référé.

Croyant donc qu'il avait régulièrement
quitté l'enseignement, nous l'avons accepté et formé pendant
neuf mois aux techniques d'encadrement de la Jeunesse à KURAMBI.
Ayant par ailleurs appris par l'intéressé que le secteur d'enseignement
dont il est originaire était "saturé" en enseignants (raison
de son "flottement" avant qu'il ne passe à l'encadrement de la Jeunesse),
je voudrais vous demander de bien vouloir laisser Monsieur MUKASA
Gashabizi à l'encadrement de la Jeunesse de la s/prefecture
de CYESHA le plus grand besoin.

C.P.I. à

~~Monsieur le Ministre~~

Ministres

Ministère

s/prefet Cyesha

Inspection de l'enseignement - Cyesha

M. MUKASA Gashabizi

Colonel Aloys NSEKALIJE
Ministre de la Jeunesse et des
Sports.

Kigali, le ---
No ---

Gashabizi, J.M. Vianney-

Monsieur le Ministre de l'Education
Nationale

Ndibwira ko
 niba twaravuye i Kintu
 mu n'isue ikazubye, Suba
 tar exepiye ita Suba ya
 ngo twihye m'ibyo ita Suba ya
 ku gacefa dushaka des enseignants
 oleje umuho m'abo twagiye dusubye mu n'isue
 n'abandiye umuho mukaza mu n'isue ya
 bamubonye umuho mukaza mu n'isue ya
 mwarutse hamwe. Revoir Monsieur le Ministre,
 lettre n° 09.03/1959
 29.11.78
 Reference faite à

lettre n° 09.03/5152 du 25 octobre 1979 dont l'objet est
dessus énoncé, j'ai l'honneur de vous transmettre
mes observations sur ce cas.

1.- Monsieur (~~GASHAB~~) MUKASA Gashab
temps avant la mise en pratique

2° - Son recrutement s'est fait régulièrement comme l'atteste le paragraphe trois de la lettre N° 244/03.09.01/10 du 11 avril émanant du s/prefet de la s/prefecture de C.T.E.S.H.A. (à laquelle vous) dont vous connaissez la teneur puis que vous vous y êtes référé.

3° - Quand vous dites qu' "aucun enseignant ne peut dorénavant être recruté dans les administrations publiques", je constate que vous êtes en contradiction avec votre décision du 28 août 1979 par laquelle vous avez ~~recruté~~ transféré l'enseignant KALISA Alphonse - du Ministère de l'Éducation Nationale au Ministère de la Jeunesse et des Sports à partir du 1^{er} septembre 1979.

Compte tenu de tous ces éléments et du fait que nous avons formé Monsieur MW KASA Gashabizi pendant neuf mois pour l'encadrement de la Jeunesse, j'ai le regret de porter à votre connaissance que je ne peux pas vous céder cet encadreur dont la Jeunesse de la Préfecture de CYESHA a le plus grand besoin.

Colonel Aloys MBEKALI JE
Ministre de la Justice et des Sp
P.O. A. NTEZ ²/₁ 7470

C. P. 12

- 2. morphologisches CYANGWGV
- 3. morph. CYESHA
- MVRASA Gesch. 5; J. n. v. → 3. pers. CYESHA

REPUBLIQUE RWANDAISE



Kigali, le 25 OCT. 1979

N° 09.03/5152

MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE

✓ Monsieur le Ministre de la Jeunesse
et des Sports

KIGALI.-

Réf. N° :

Annexe :

Objet :

Cas de Monsieur MUKASA
GASHABIZI J.M.V.-

A traiter par

Date entrée : 15/11/79

N° Classement : 0316/12-04

Ecrit 25/10/1979 / 9
Recue 15/11/1979 / 1

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous rappeler que ma
lettre n° 07.03/748 du 9 Février 1979 n'a pas eu de suite jusqu'à présent,
malgré les raisons vous exposées.

En effet, avec la Réforme Scolaire qui a
débuté en septembre 1979, nous avons grandement besoin du personnel ensei-
gnant et de ce fait aucun enseignant ne peut dorénavant être recruté dans
les administrations publiques. Pourtant la lettre n° 244/03.09.01/10 du
II Avril 1978 vous adressée par Monsieur le Sous-Préfet de Préfecture de
CYANGUGU laisse entendre que Monsieur MUKASA-GASHABIZI J.M.V. est engagé
dans votre département.

C'est pourquoi je vous demande de bien
vouloir me retourner l'intéressé, pour qu'il réintègre le service de
l'Enseignement.-

MUTEMBEREZI Pierre-Claver,
Ministre de l'Education Nationale.-

Copie pour information :

- Monsieur l'Inspecteur d'Arrondissement
CYANGUGU.-
- Monsieur MUKASA-GASHABIZI J.M.V.
C/O MINIJEUENESSE
KIGALI.-

Dir. Sect Form
21.11.79

D.6 Jeunesse
réponse négative
et compte tenu de
éléments en notre
pour mon. Cfr note
de KANYARUKO
19/11/79

26 FEV. 1979

193 / 14.07

A suivre
28.2.79Engagement de Monsieur
GASHAMINI NUKASA J.M.V.Monsieur le Sous-Préfet de
Sous-Préfecture GYASHAGYASHAS/C et C.P.I. à Monsieur le Préfet
de PréfectureGYASHA

Monsieur le Sous-Préfet,

Référence faite à la lettre n°07/01/0748

du 9 février 1979 m'adressée par Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale, relative à la désertion de service de Monsieur GASHAMINI NUKASA Jean Marie Vianney, Enseignant à Nyamachaka, j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir me renseigner sur le départ improvisé de cet agent.

En effet, lorsque vous m'avez proposé la candidature de l'Enseignant cité ci-dessus, vous m'avez dit que son Inspecteur (non identifié) vous l'a cédé pour exercer les fonctions d'Encadreur de la Jeunesse. Je me pose maintenant la question de savoir comment le même Inspecteur s'est plaint auprès de son Ministre en lui signalant l'abandon de service de Monsieur GASHAMINI.

A toutes fins utiles, je vous transmets ci-joint une copie de votre lettre me proposant la candidature de Monsieur GASHAMINI et une copie de la lettre par laquelle le Ministre de l'Éducation Nationale me demande de lui retourner son enseignant dans les meilleurs délais.

Vos renseignements urgents me permettront de réserver une suite appropriée à qui de droit.

Colonel Aloys NEMALIJE

Ministre de la Jeunesse et des Sports

C.P.I. à:

- Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale
KIGALI
- Monsieur le Ministre de l'Intérieur
KIGALI
- Monsieur le Ministre de la Fonction Publique et de l'Emploi
KIGALI
- Monsieur GASHAMINI NUKASA J.M.V.
S/C Centre de Formation de Cadres
à KURAMBI
P.P. 46 GYASHA



MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE

9 FEV. 1979
Kigali, le

N° 07.03/0748

✓ Monsieur le Ministre de la Jeunesse
et des Sports
KIGALI.-

Réf. N° :

Annexe :

Objet :

Désertion de service.-

A traiter par Jeunesse
8/12/02/79
Date entrée : 12-2-79
N° Classement : 425714.04

Encadrement
14/2/79
Houde

Monsieur le Ministre,

Référence faite à la lettre n° 07.03/Cg/746
du 15 décembre 1978, émanant de l'Inspection d'Arrondissement CYANGUGU
relative à l'objet ci-émargé et compte tenu de ma lettre n° 07.03/2149
du 16 juillet 1976 relative à la priorité d'engager les maîtres quali-
fiés (D5 - D7) dans l'Enseignement primaire, j'ai le regret de vous
faire savoir que Monsieur GASHABIZI - MUKASA J.M.Vianney D7, a déserté
le service de l'Enseignement pour se faire engager dans votre Départe-
ment.

Aussi vous saurai-je gré de bien vouloir me
retourner la personne précitée dans les plus brefs délais afin que le
susnommé serve dans l'Enseignement, secteur pour lequel il est qualifié.

MUTEMBEREZI Pierre-Claver,
Ministre de l'Education Nationale.-

Copie pour information:

- Monsieur le Ministre de la Fonction
Publique et de l'Emploi
KIGALI.-
- Monsieur GASHABIZI - MUKASA J.M.Vianney
Ministère de la Jeunesse et des Sports
KIGALI.-



Nyamasheke

Cyangugu, le ...II. Avril...1978

N° 244/03.09.01/IO

A traité par Jeunesse
 Date entrée: 17.4.78
 N° classement: 1181/14.04

PREFECTURE DE CYANGUGU

S/Préfecture de Cyesha.

Réf. N° :

Annexe :

Objet : **Transmission**
candidat Encadreur
de la S/Préfecture
CYESHA.

Monsieur le Ministre de la Jeunesse
KIGALI

S/C de Monsieur le Préfet
 de Préfecture
CYANGUGU

Monsieur le Ministre,

Me référant à votre lettre N° 285/
 I4.04 du 9 Mars 1978 relative à l'objet ci-dessus
 émarginé, j'ai l'honneur de vous informer que le
 candidat humaniste (D 7) recruté est le nommé Jean
 MUKASA GASHABIZI, originaire de la commune Kagano.

Encore étudiant, il a fait preuve
 de plusieurs disciplines athlétiques et il s'y
 intéresse beaucoup, c'est un candidat, Monsieur le
 Ministre, à vocation athlétique.

Comme il était Maître flottant ?
 dans la Centrale de Nyamasheke, sans classe attitrée
dont il est titulaire, son Inspecteur me l'a cédé
pour exercer les fonctions d'encadrement de la Jeunesse.

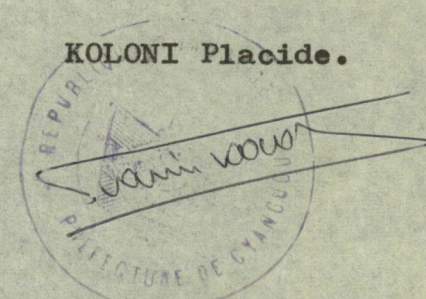
Et ci-joint, je vous transmets sa
 copie de diplôme ainsi que les pièces d'usage lui
 délivrées par la commune.

LE S/PREFET DE S/PREFECTURE,

KOLONI Placide.

*Div. Enc. + Div. Insp.
 Quel est votre avis
 sur cette candidature ?
 18/4*

Vu 20/4/78



Monsieur le Directeur Général,

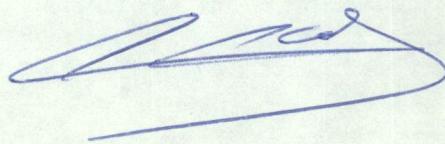
Igihe twabonye candidature ya GASHABIZI
Mukasa Jean, mu dossier ye haliko uwandiko rwa
Inspecteur w'Amashuri y'i Cyangugu ~~yavuye~~ rwavuye
ko l'interessé est libre à tout engagement. Kandi
candidature ye yoherejwe na Sous-Préfet wa Sous-Préfe-
cture ya CYESHA.

Kubanjye kwanga icyo candidature, Abategetsi
banjye (Directeur Général na Ministre) bategereka
kuyemera. Kuwaho nta contestation, de la part de
ses anciens patrons twigeze tubona uretse iyi barua
(N: 07.03/0748 du 9/2/1979) twabonye ejabundi.

Monsieur GASHABIZI vient d'être engagé comme
Sous-Statut et se trouve pour le moment en formation
à OVRAMBI (Stage des Encadreur Sous-Régionaux).

Niba dusobora kumutumira igitaraganya
tukamushyirira binédue, ni muvubwe muvubintigera.
Abwo ^{yaratangira} ~~yaratangira~~ akazi c'est très facile; aho natwe
mukutwira: kubona dutangira kwifomera abantu
hanyuma bakabaturyaga. Je crois que nous ne pou-
vons pas accepter cette formule.

bucadrement, 16-2-79



8/12/14.04

Vu 22/78 St
6

Monsieur le Ministre de la Fonction
Publique et de l'Emploi
KIGALI.-

Transmission dossier
Jean MUKASA-GASHABIZI.

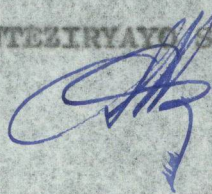
Monsieur le Ministre,

En annexe à la présente, j'ai l'honneur
de vous transmettre, pour engagement, le dossier complet de
Monsieur Jean MUKASA-GASHABIZI.

Le budget ordinaire permet d'engager
l'intéressé en qualité d'Encadreur Sous-Régional.

L'urgence m'obligerait.

Le Ministre de la Jeunesse
NTEZIRYAYO Siméon.



C.P.I. à :

- Monsieur le S/Préfet de
S/Préfecture CYESHA
CYANGUGU.-



PREFECTURE DE CYANGUGU

Nyamasheke

Cyangugu, le 23 Mai 1978

N° 324/03.09.01/IO.

S/Préfecture de Cyasha.

Réf. N° :

Annexe :

Objet : Transmission
: dossier encadreur
s/régional.

✓ Monsieur le Ministre de la Jeunesse
KIGALI

S/C de Monsieur le Préfet
de Préfecture
CYANGUGU

Monsieur le Ministre,

Faisant suite à votre télégramme
N° 514/I4.04 du 5 Mai 1978 relatif à l'achemi-
nement du dossier complet du candidat encadreur
s/régional en la personne de MUKASA GASHABIZI,
j'ai l'honneur de vous envoyer par la présente,
les 2 copies de diplôme ainsi que 3 exemplaires
de certificat médical.

Je vous en souhaite bonne
réception.

LE S/PREFET DE S/PREFECTURE,

KOLONI Placide.



A traiter par Jeunesse
Date d'arrivée : 5.6.78 à 14.00
Date de départ : 17/11/14.00
Encadrement + Inspection
F. B. / ou en est-on ?
Vu 12/6/78

Vu 9/78
5

TELEGRAMME OFFICIEL

POUR : SOUS-PREFET CYESHA/NYAMASHEKE

INFO :- PREFET CYANGUGU

- ENCADREUR REGIONAL JEUNESSE CYANGUGU

TEXTE : N° 514 /14.04 DU 5/5/78 STOP VOUS INFORME QUE DOSSIER
CANDIDAT ENCADREUR MUKASA GASHABIZI MANQUE PIECES SUI-
VANTES STOP DEUX COPIES DIPLOME ET TROIS EXEMPLAIRES
CERTIFICAT MEDICAL STOP PRIERE LES ENVOYER URGENCE FULLSTOP

MIJEUNESSE

NTEZIRYAYO S.

09 MARS 1978
285/14.04

Monsieur le Sous-Préfet de la Sous-Préfecture
de CYESHA

Préfecture CYANGUGU

S/c de Monsieur le Préfet de Préfecture
CYANGUGU

Candidat Encadreur de
la Sous-Préfecture de
CYESHA.

Monsieur le Sous-Préfet,

J'ai l'honneur de vous demander de bien
vouloir me chercher un candidat originaire de la Sous-Préfecture de
CYESHA ayant terminé les humanités pour exercer les fonctions d'Enca-
dreur Sous-Régional de la Jeunesse.

Je porte également à votre connaissance
que la candidature de Monsieur GAKARAMA Willy qui m'a été envoyée
pour le même poste n'a pas été retenue car l'intéressé ne remplit
pas les conditions requises.

Le Ministre de la Jeunesse
NTHIRINYA [Signature]

C.P.I.à:

- Monsieur GAKARAMA Willy
C/o Sous-Préfecture de CYESHA
à NYAMASHUKU-CYANGUGU

GAKARAMA Willy
Commune Kagame
S/Préfecture de CYESHA
B.P I NYAMASHEKE.

Nyamasheke, le 25/1/1978

A traiter par *Jeunesse*
Date d'envoi *9.2.78 à 11.40'*
N° Classement *445/M.04*

Objet: Rappel de ma candidature
à l'encadrement S/régional.

avis
Encadrement
10.2.78

A son Excellence Monsieur le Ministre
de la Jeunesse
KIGALI.

Monsieur le Ministre,

Suite à ma lettre du 19. juillet 1977
j'ai l'honneur de rappeler ma candidature
à l'encadrement S/régional dans la
S/Préfecture de CYESHA en Préfecture
de CYANGURU. Espérant que ma demande
aura une suite favorable, Je vous
prie de croire Excellence Monsieur
le Ministre l'expression de ma haute
Considération

Gakarama Willy

Gakarama Willy

GAKARAMA Willy
Commune KACANO,
S/Préfecture de CYESHA
B.P. I NYAMASHEKE

Nyamasheke, le 19 Juillet 197

Objet: Demande
d'engagement.

Son Excellence Militant Ministre
de la Jeunesse
KIGALI

S/C du Militant Sous-Préfet
de Sous-Préfecture
CYESHA



Militant Ministre,

Par la présente, j'ai l'honneur de
m'enquérir près de votre haute autorité une place
vacante d'encadreur sous-régional dans la Sous-
Préfecture de Cyesha.

Comme études faites, je viens de
terminer ma dernière année de section pédagogique
de la deuxième terminale avec échec.

Dans l'attente d'une suite favorable
à ma requête, je vous prie d'agréer, Excellence Mili-
tant Ministre, l'expression de ma haute considération.

GAKARAMA Willy.

*cl en attente
me rappeler dès
sortie du BO 78*

BCA

Entrée: 26-7-1972 à 8h00

Sortie: 2268/14.00

26/7

26/7

Fiche de contrôle de transmission des Dossiers

Ouverture du Dossier : (1)

Cabarana Willy : Enc. s/inf. chesha

Transmission				Réception		
N°	Service	Date	Parafte	Service	Date	Parafte
	ou personnel			ou personne		
1	BeA	10/2	<i>[Signature]</i>	Yelwene	10/2	<i>[Signature]</i>
2	Planif	10/2	<i>[Signature]</i>	Enc. F	10/2	<i>[Signature]</i>
3	Enc fou	13/2	<i>[Signature]</i>	Planif	13/2	<i>[Signature]</i>
4	Enc fou	8/3	<i>[Signature]</i>	BCA	8/3	<i>[Signature]</i>
5	BCA	10/3	<i>[Signature]</i>	Juene	10/3	
6						
7						
8						
9						
10						
11						

Cloture du Dossier : (2)

- (1) Intitulé et autres caractéristiques. A remplir par le Service (ou la personne) qui ouvre le dossier.
- (2) Date, sort final réservé au dossier. A remplir par le service (ou la personne) qui clot le dossier.